



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 18 décembre 2018 à 19 h 00 au Centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Madame Paul Dénommé	Conseiller Siège 5
Madame Marielle Cousineau-Fortin	Conseillère Siège 6

Absence(s) motivée :

Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
-------------------------	--------------------

Est aussi présent :

Monsieur Christian Michel, directeur général et secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19h00 devant environ 5 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour

100 Administration générale

- 1.1 Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019
- 1.2 Adoption des taux d'imposition pour l'exercice financier 2019 (taxe foncière, la tarification des services et les conditions de perception)
- 1.3 Publication de l'adoption des prévisions budgétaires 2019 ainsi que des taux d'imposition portant sur le budget 2019

200 Période de questions

300 Fermeture de la séance



2018-12-286

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 18 décembre 2018 soit ouverte à 19 h 02 devant environ 5 contribuables.

ADOPTÉE

2018-12-287

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gérard Lacaille et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 18 décembre 2018 soit adopté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Christian Michel.

ADOPTÉE

2018-12-288

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

Revenus	2019
Taxe foncière générale	1 274 933.00 \$
Matières résiduelles	147 490.00 \$
Boues de fosses septiques	56 655.00 \$
Permis de séjour - roulottes	23 960.00 \$
Police (50%)	75 353.00 \$
Service incendie (50%)	63 645.00 \$
Paiements tenant lieu de taxes	4 695.00 \$
Transferts	250 492.00 \$
Autres revenus	122 850.00 \$
	2 020 073.00 \$

Dépenses	2019
Administration générale	527 237.00 \$
Sécurité publique	293 515.00 \$
Transport	528 586.00 \$
Hygiène du milieu	261 681.00 \$
Santé et Bien-être	6 137.00 \$
Urbanisme et développement	153 382.00 \$
Loisirs et culture	145 543.00 \$
Frais de financement	58 155.00 \$
Remboursement de la dette	75 647.00 \$
Activités d'investissement	10 000.00 \$
Affectations	(39 810.00) \$



Total Dépenses **2 020 073.00 \$**

Évaluation imposable **160 904 300.00\$**

Il est proposé par Paul Dénommé et unanimement résolu :

QUE ce Conseil adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019 telles que présentées ci-haut.

ADOPTÉE

2018-12-289

ADOPTION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019 – (TAXE FONCIÈRE, LA TARIFICATION DES SERVICES ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION)

CONSIDÉRANT QU' en vertu du Règlement numéro 2014-036 le conseil doit procéder annuellement à l'adoption des taux d'imposition par résolution;

CONSIDÉRANT QUE les taux d'imposition 2019 sont les suivants :

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu;

QUE ce conseil applique les taux d'imposition susmentionnés, pour l'année 2019.

TAXE GÉNÉRALE 0.7924 du 100\$ d'évaluation

SERVICE DE VIDANGE DE BOUES SEPTIQUES

Résidences permanentes (code d'utilisation 1000) - (2 ans) 90.00 \$

Résidences saisonnières (code d'utilisation 1100) – (4 ans) 45.00 \$

Roulottes (4 ans) 45.00 \$

PERMIS DE SÉJOUR - CARAVANES (ROULOTTES)

Roulottes de 30 pieds ou moins 300.00 \$

Roulottes de plus de 30 pieds 410.00 \$

ADOPTION DES FRAIS POUR ORDRE DE PAIEMENT SANS PROVISION 15.00 \$

ADOPTION DU TAUX D'INTÉRÊTS SUR LES ARRÉRAGES POUR L'ANNÉE 2019

Le taux d'intérêts sur les arrérages de taxes et toutes créances dues à la municipalité sont fixés à 20% annuellement

ADOPTION DU TARIF POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2019

ORDURES (par unité)



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Résidentielle

Immeubles résidentiels permanents	Code d'utilisation 1000	114.00 \$
Chalet	Code d'utilisation 1100	114.00 \$
Roulottes		114.00 \$

Commerciale	Codes d'utilisation 5411, 5811	189.00 \$
--------------------	--------------------------------	-----------

Services	Codes d'utilisation 6000, 6499	149.00 \$
-----------------	--------------------------------	-----------

Production et extraction de richesses naturelles

Ferme	Code d'utilisation 8199	129.00 \$
Carrière et sablière	Code d'utilisation 8543	149.00 \$

RECYCLAGE (par unité)

Résidentielle

Immeubles résidentiels permanents	Code d'utilisation 1000	26.00 \$
Chalet	Code d'utilisation 1100	26.00 \$
Roulottes		26.00 \$

Commerciale	Code d'utilisation 5411, 5811	46.00 \$
--------------------	-------------------------------	----------

Services	Code d'utilisation 6000, 6499	46.00 \$
-----------------	-------------------------------	----------

Production et extraction de richesses naturelles

Ferme	Code d'utilisation 8199	46.00 \$
-------	-------------------------	----------

Carrière et sablière	Code d'utilisation 8543	46.00 \$
----------------------	-------------------------	----------

ADOPTION DU TARIF POUR LES SERVICES DE LA POLICE ET DU SERVICE INCENDIE (par unité)

Police	Codes d'utilisation 1000, 1100, 1913, 1990, 5411, 5811, 6499, 6994, 8199, 8543, 9100, 9490, 9510, 9530	70.88 \$
---------------	--	----------

Service incendie	Codes d'utilisation 1000, 1100, 1913, 1990, 5411, 5811, 6499, 6994, 8199, 8543, 9100, 9490, 9510, 9530	59.87 \$
-------------------------	--	----------

ADOPTÉE

2018-12-290

PUBLICATION DE L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 AINSI QUE DES TAUX D'IMPOSITION PORTANT SUR LE BUDGET 2019

CONSIDÉRANT QUE l'article 957 du Code municipal prévoit que le budget soit distribué ou publié dans un journal local;

CONSIDÉRANT QUE les taux d'imposition fait partie intégrante du budget;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Marielle Cousineau-Fortin et unanimement résolu

QUE ce conseil autorise la publication des prévisions budgétaires 2019 ainsi que les taux d'imposition portant sur le budget 2019 tel que présenté par le maire dans les panneaux municipaux, sur le site web ainsi que sur la page Facebook de la Municipalité.

QUE La copie dudit document sera aussi disponible, et ce, gratuitement au bureau municipal situé au 10 rue Principale à Blue Sea.

ADOPTÉE

Note : Accusé de réception de la lettre d'appui du Conseiller Michael Simard, absent, confirmant son soutien en faveur de l'acceptation des prévisions budgétaires, tel que présenté par le directeur général

PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-12-291

CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marc Lacroix et résolu unanimement

QUE la présente séance extraordinaire du 18 décembre 2018 soit close à 19h20.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Christian Michel
Directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Christian Michel, Directeur général de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce décembre 2018.

Christian Michel
Directeur général et secrétaire-trésorier